

« Réalisation d'une étude relative à l'inventaire
des meilleures pratiques liant la culture et l'éducation
dans les Etats membres, les pays candidats
et les pays EEE » Contrat n° 2004 – 1528/001-001 CLT-CA31

Résumé exécutif en français et anglais

Résumé exécutif

La Direction Générale Education et Culture a publié un appel d'offre n° DGEAC/59/03 concernant la réalisation d'une étude relative à l'inventaire des meilleures pratiques liant la culture et l'éducation dans les Etats membres, les pays candidats et les pays EEE et le Pôle Universitaire Européen de Lorraine a été retenu pour conduire ce travail.

Objet de l'étude

L'objectif de l'étude demandée était de dresser une vue d'ensemble des actions développées au niveau national qui lient plus étroitement la culture (arts plastiques, musique, arts vivants, livres, lecture, patrimoine culturel), d'une part, et l'éducation formelle, non formelle et informelle, la formation professionnelle et la jeunesse, d'autre part. Plus précisément il s'agissait d'identifier les acteurs principaux et les réseaux existants oeuvrant au renforcement des synergies "culture et éducation, formation et jeunesse" et d'identifier des exemples de bonnes pratiques à des fins de valorisation et, partant, proposer à la Commission une série de recommandations concernant d'éventuelles futures actions conjointes ou d'autres actions visant au développement de synergies.

Méthodologie adoptée

L'étude portait sur les actions entreprises dans les 25 Etats membres de l'UE, ainsi que dans deux Etats candidats, à savoir la Bulgarie et la Roumanie, et les Etats membres de l'EEE. Au regard d'un tel champ géographique et en raison de la grande diversité dans les modes de gestion administrative des affaires culturelles et éducatives nationales, une distinction s'imposait. Aussi deux termes – 'dispositif' et 'initiative' - constituent une première trame méthodologique sur laquelle repose l'analyse de l'interconnexion entre éducation, formation et jeunesse, d'une part, et culture, d'autre part.

Le « **dispositif** » correspond à toute convention, plan de développement, ou schéma pluriannuel conditionnant l'action des organismes responsables de la mise en œuvre de projets pédagogiques, culturels, ou artistiques sur le terrain. Le dispositif, à l'instar du « programme cadre » définit des paramètres généraux de l'action visée, induisant des exigences quantitatives et/ou qualitatives. L'« **initiative** » correspond à toute action, projet ou opération s'inscrivant dans une durée limitée (de quelques semaines, un an, voire deux ou trois ans), parfois dans un champ géographique peu étendu, et s'adresse, en tous les cas, directement au public cible. Ces deux « situations » ne sont évidemment pas totalement indépendantes : le dispositif induit un nombre important d'initiatives sur le terrain et, inversement, l'initiative intéressante qui a connu un succès sur le terrain est souvent reprise par les pouvoirs publics et transformée en dispositif.

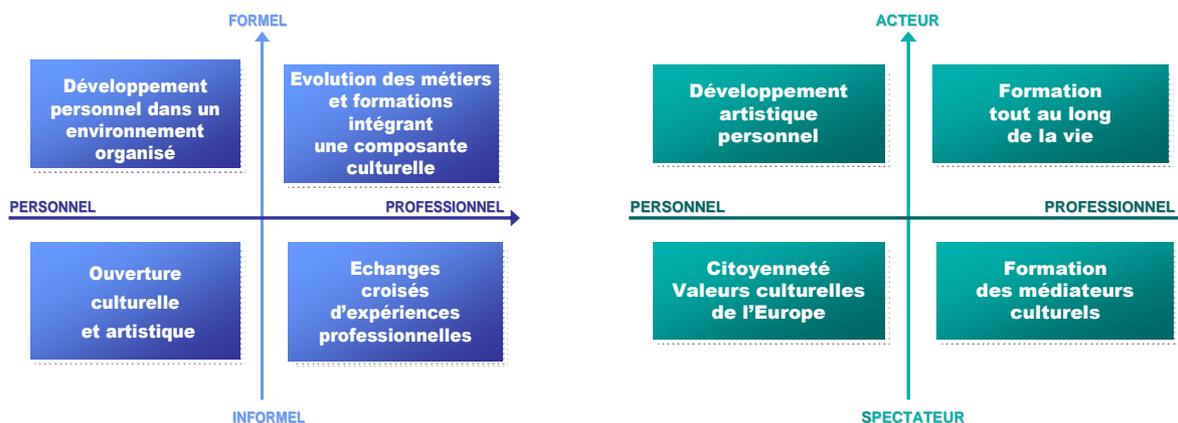
Une deuxième trame méthodologique a été constituée par l'élaboration d'une grille d'analyse permettant de caractériser les actions identifiées. Dans ce contexte, huit descripteurs clés ont été retenus : (1) la spécificité de l'interconnexion au regard du public visé, (2) la typologie thématique de l'interconnexion et de l'action, (3) le public cible de l'action, (4) la typologie sectorielle de l'action, (5) les effets recherchés du dispositif en terme de capacité au niveau des bénéficiaires finaux, (6) les particularités de l'action, (7) les activités dominantes de l'action et (8) les données chiffrées de l'action.

La trame temporelle de l'étude a été définie, dans l'ordre chronologique, de la manière suivante: (1) l'élaboration d'une grille d'analyse, (2) l'identification des acteurs et des actions européens et nationaux supposant des démarches, tant auprès des acteurs institutionnels que des opérateurs de terrain intervenant dans le domaine de l'étude, (3) l'analyse des actions répertoriées, (4) l'analyse comparative des pratiques identifiées, (5) la production de recommandations spécifiques concernant d'éventuelles futures actions conjointes (6) la validation des résultats auprès des Points de contact culture nationaux, d'une part, et des acteurs ayant une grande connaissance du terrain, c'est-à-dire **les grands réseaux européens oeuvrant dans les domaines de la culture et de l'éducation et les fondations, nationales et européennes.**

Analyse comparative

Plus de 350 initiatives et dispositifs ont été identifiés ⁽¹⁾ et ont fait l'objet d'une analyse approfondie au niveau des huit descripteurs clés. L'analyse de l'ensemble des actions répertoriées s'est appuyée sur une approche multi dimensionnelle permettant de caractériser les actions au regard d'éléments tels que (1) la thématique dans laquelle s'inscrit l'action (citoyenneté et interculturalité, motivation professionnelle, nouveaux métiers, esprit d'entreprendre, développement d'activités, cohésion sociale et territoriale, sensibilisation culturelle, gestion du temps de travail, temps de loisir), (2) le public visé, qu'il s'agisse de l'âge des bénéficiaires, leur situation éducative ou encore leur situation professionnelle, (3) le secteur concerné, i.e. patrimoine (monuments historiques, archives, archéologie, ...), architecture, livre, lecture, écriture, spectacle vivant (danse, théâtre, musique, arts du cirque, marionnettes, ...), arts visuels (design arts plastiques, photographie, sculpture,), arts, traditions populaires et histoire locale, cinéma, vidéo, audiovisuel, culture scientifique et technique, (4) le cas échéant, les particularités de l'action, que cela concerne des éléments comme l'approche hommes/femmes, les minorités culturelles, ethniques, les personnes handicapées, les minorités linguistiques, le développement rural, le développement péri urbain, urbain, la mobilité géographique ou professionnelle. L'analyse des différents projets a permis d'établir une typologie de projets tout à fait intéressante pouvant se répartir, selon tout ou partie, de celle présentée dans les graphiques ci-dessous :

¹ Les actions recensées s'inscrivaient, pour la plupart d'entre elles, dans la période allant de 1998 à 2005.



L'ensemble des projets identifiés et analysés montrent la richesse des actions développées tant au niveau national, régional, local qu'au niveau européen : il y a d'innombrables projets (grands et petits, nationaux, régionaux, locaux, européens).

Plusieurs projets pédagogiques témoignent d'une volonté d'instrumentaliser la culture pour répondre à des problèmes de société plus vastes (environnement, citoyenneté active, violence à l'école, problème de drogue, problème sociaux) ou encore à des problèmes intéressants plus spécifiquement l'éducation, en insistant notamment sur la contribution de la culture, dans toute sa diversité, à la promotion de l'éducation et du désir d'apprendre, qu'il s'agit de l'éducation formelle, non-formelle ou informelle. Le souci d'améliorer l'interaction entre la culture et l'éducation formelle occulte parfois l'exploration des interactions entre la culture et la jeunesse ou encore le secteur de l'éducation non formelle et informelle. Par contre, très peu de projets insistent sur l'apport des cultures étrangères à l'action culturelle et éducative menée par un pays donné. De même, peu de projets abordent la formation des médiateurs culturels ou encore la formation initiale et continue des enseignants pour promouvoir des synergies entre éducation et culture dans le but d'assurer une égalité des chances aux élèves et étudiants. Dans le même ordre d'idées, peu de projets abordent la question de l'accès à la culture et à l'éducation par les plus démunis et les plus désavantagés. Il convient également de signaler que peu de projets abordent la problématique des nouveaux métiers dans le domaine de la culture et de l'éducation, le lien entre sport et culture, ou encore le lien entre culture-éducation et l'esprit d'entreprise, entre culture-éducation et l'intérêt pour les sciences, voire même le lien entre culture-éducation et l'enseignement professionnel, notamment des apprentis.

L'importance du concept d'actions conjointes

Depuis la disparition de l'initiative CONNECT, les opérateurs de projets expérimentaux et novateurs, qui interconnectent la culture, d'une part, et l'éducation, la formation ou la jeunesse, d'autre part, ne trouvent plus de financement. Ni l'initiative Connect, ni son successeur (à savoir les actions conjointes Socrates, Leonardo et Jeunesse) n'ont permis de forger des coopérations stables entre les secteurs de la culture, l'éducation, la formation et la jeunesse au sein des programmes européens. Certes, Connect avait un potentiel d'innovation important et malgré le travail de valorisation entrepris, le manque de suivi n'a pas permis de promouvoir la qualité des projets soutenus. Les « projets Connect » sont en quelque sorte devenus orphelins et n'ont pu être financés par après dans le cadre des programmes traditionnels. De même, en ne prenant pas suffisamment en compte la culture, les actions conjointes ont aussi éprouvé certaines difficultés à promouvoir des partenariats véritablement nouveaux.

L'étude conduite met en évidence que les arts et la culture sont considérés de plus en plus comme faisant partie intégrante de l'éducation plutôt qu'en développement parallèle. Peut-être serait-il opportun qu'une telle approche, constatée dans un grand nombre de pays, puisse se voir reflétée au niveau de la prochaine génération de programmes communautaires, d'éducation, de formation, de culture et de la jeunesse : quelle formidable opportunité et légitimité pour le développement de synergies dans ce domaine.

Quelques recommandations et propositions

Quelles que soient les décisions finales qui seront prises par la Commission, il importera de bien prendre en compte la vision politique et la portée des actions qui seront mises en place. Il semble indispensable de pouvoir **intégrer cette nouvelle approche aux priorités politiques**. Dans ce contexte, il conviendra de renforcer encore plus le cadre politique dans lequel ces futures actions conjointes pourront s'inscrire. **L'arrivée de l'année 2008 comme l'année européenne du dialogue interculturel représente une réelle opportunité** pour permettre le développement de nouvelles actions conjointes innovantes qui répondront à une attente certaine des opérateurs. Il était difficile, voire impossible, de présenter une formulation linéaire et unidimensionnelle des recommandations concernant le contenu des futures actions conjointes. Seule une approche croisée thématique/types de projets pouvait répondre au besoin d'établir un cadre multidimensionnel pour les propositions sur lesquelles la Commission pourra, si elle le souhaite, s'appuyer dans la définition des futures actions conjointes. Les recommandations formulées se sont centrées sur 5 grandes thématiques, d'une part, et proposent, d'autre part, 5 grands autres types d'actions.

5 grandes thématiques

Thématique 1 : Rendre l'école plus attrayante

Parmi les projets recensés, dans de nombreux cas, la culture était un moyen de rénover un projet pédagogique, en introduisant de nouveaux contenus, de nouvelles approches et activités, qui rendaient les élèves plus actifs et curieux et suscitaient le goût d'apprendre. En fait, ce n'est pas seulement l'école qu'il faut rendre attrayante, mais l'éducation dans son ensemble (éducation permanente et formation professionnelle comprises). L'approche scolaire est souvent trop intellectuelle et ne convient pas à tous les élèves ; la culture permet de promouvoir une approche plus émotionnelle, plus sensible, plus concrète qui peut réconcilier certains avec la formation. Un dessin, une image, un monument, une sculpture, une musique n'ont pas besoin d'être 'traduits' mais portent un message universel, indépendant de la langue, mais aussi témoin d'une culture. La culture est par nature pluridisciplinaire : un artiste, un auteur ont vécu à une certaine époque (histoire) en un lieu donné (géographie), dans une société spécifique. L'architecture peut conduire aux mathématiques et à la géométrie. Si une telle thématique venait à être retenue comme l'un des axes des futures actions conjointes, cela permettrait de favoriser l'émergence de micro projets, c'est-à-dire des projets ponctuels, très ciblés (exemple : l'enseignement de l'histoire par les musées, l'opéra, ...), mais aussi des projets de mise en réseau permettant de partager des bonnes pratiques, ou encore des projets de mobilité (exemple : entre enseignants et/ou formateurs).

Thématique 2 : Formation professionnelle des médiateurs et acteurs culturels

Un certain nombre de projets (locaux, régionaux, européens) vise à rénover socialement certains quartiers, à responsabiliser les jeunes et à développer leurs compétences, à engager certains publics dans des parcours éducatifs, à stimuler des personnes handicapées ont recours au théâtre, à la danse, à la musique. Dans un tel contexte ne pourrait-on pas concevoir des projets qui viseraient la professionnalisation et le perfectionnement de ces médiateurs culturels ? Ce serait des projets mixtes (éducation, formation, jeunesse) avec différents types de formations artistiques possibles (du formel au non formel). Ce type de projets implique une coopération entre formateurs de disciplines différentes (animateurs de jeunes, formateurs qui travaillent avec un public défavorisé et des artistes). D'autres axes peuvent aussi être envisagés tel que l'apport des médiateurs culturels au regard des problématiques d'exclusion sociale. La culture appartient à tous et n'est plus l'apanage d'une classe favorisée. **Toute la problématique d'intégration citoyenne via la culture pourrait être traitée au regard d'une telle thématique.**

Thématique 3 : Transmission de savoirs, formation professionnelle intergénérationnelle et interculturelle

Le domaine de la formation professionnelle se prête particulièrement bien à des projets intergénérationnels et interculturels. Ce sont des projets de formation professionnelle en alternance, projets pilotes, dans lesquels les apprenants vont acquérir un métier (le plus souvent lié à la restauration et la protection du patrimoine), en même temps que des compétences de base et sociales qui leur seront éventuellement utiles pour créer leur propre activité professionnelle par après. Ces projets s'adressent principalement à des jeunes en rupture par rapport au système scolaire et à des personnes qui ont le plus grand mal à s'insérer dans le marché du travail. Dans ce contexte, on pourrait envisager que des seniors jouent un rôle de tuteur et de formateur dans le cadre de projets dont l'objet consiste à transmettre des techniques de constructions susceptibles de disparaître, des métiers de l'artisanat, des méthodes de reliure ancienne. Il y aurait un côté valorisant pour les deux, puisque les seniors transmettraient aux jeunes leurs « secrets » (un métier, la recherche de l'excellence). L'intergénérationnel est à double sens. Dès lors, il faudrait trouver le moyen pour que les jeunes n'aient pas seulement un rôle d'apprenant. Dans ce contexte, il conviendrait d'analyser les possibilités de combiner des moyens d'intervention comme des programmes de mobilité (à l'attention des seniors et des jeunes) avec des projets pilotes plus spécifiquement dédiés à la réalisation d'actions spécifiques.

Thématique 4 : Culture et sciences

Cette thématique était relativement absente des projets recensés. Pourtant, force est de constater que partout en Europe, les effectifs des étudiants dans les domaines scientifiques sont en régression. De nombreux rapports nationaux et internationaux, relayés abondamment par les médias, tentent d'expliquer cette désaffection. Elle serait le résultat d'une perte de confiance dans le progrès, voire une attitude parfois anti-scientifique à l'école. Bien que la méfiance semble réelle (les OGM, le clonage, etc. posent de vraies questions de société), il ne faut pas perdre de vue la difficulté de suivre un enseignement des sciences qui exige de la part des élèves des efforts importants. Des actions d'envergure dans ce sens pourraient être de nature à améliorer significativement la situation et c'est dans ce contexte qu'une action spécifique « Culture et science » pourrait représenter un domaine thématique intéressant dans le cadre des futures actions conjointes. **Une nouvelle approche des sciences par la culture pourrait être de nature à susciter de nouvelles vocations et éventuellement donner une autre image des sciences que celle actuellement perçue par l'opinion.**

Thématique 5 : Promotion des métiers artistiques et des métiers de la culture

Les actions analysées révèlent un grand nombre de projets axés sur l'évolution des métiers et des formations intégrant une composante culturelle. Sans pour autant avoir mené une étude exhaustive du nombre de métiers et d'emplois relevant du secteur culturel, force est de constater la méconnaissance de ces derniers. Aussi le secteur se voit privé d'un grand nombre d'employés potentiels. Penser la culture ensemble avec une approche métiers, tant au niveau de la promotion de ces métiers que de la mise en place de formations

professionnelles spécifiques, ne peut que contribuer à générer de nouvelles perspectives, de nouvelles vocations professionnelles, et à valoriser les métiers artistiques ainsi que ceux liés à la culture à un niveau plus général.

Nul doute qu'une telle thématique pourrait trouver sa place et son identité au titre des futures actions conjointes, d'autant plus que le concept de mixité des compétences au sein des professions artistiques est désormais pleinement intégré.

5 grands types d'actions préconisées :

Sur base des dispositifs et initiatives analysés tout au long de cette étude, cinq types de projets pourraient être envisagés dans le cadre des futures actions conjointes :

L'intérêt de soutenir des projets de petite échelle (initiatives locales ou micro projets) – vers une approche différente de la transnationalité classique ?

Des projets de petite envergure pourraient servir à encourager les coopérations entre les centres éducatifs (au sens large) et des institutions culturelles, ou encore des créateurs individuels, de même que des coopérations de petite échelle entre des organisations culturelles et des institutions éducatives au sens large (exemple : université du troisième âge, autres organisations de l'éducation permanente, écoles, associations de jeunes). Cependant, par rapport aux projets nationaux et régionaux recensés, il existe un risque de financer des activités préexistantes. C'est la raison pour laquelle il convient de circonscrire le soutien communautaire, en lui fixant pour objets (1) la mise en réseau des initiatives locales de différents pays et/ou (2) l'échange de bonnes pratiques entre initiatives locales identiques ou complémentaires. Si les projets de petite échelle devaient être envisagés, **il faudrait opter pour un modèle à deux niveaux où un « micro financement » serait apporté pour le développement de l'initiative et où le reste du financement devrait servir à soutenir les activités d'échanges, de capitalisation avec des projets d'autres pays.** Ces projets devraient être ouverts à tous les secteurs éducatifs sans exception (y compris le secteur non formel et la formation professionnelle). Il devrait être possible dans les appels à projets de transférer des initiatives qui ont du succès vers d'autres pays, secteurs ou publics. Pourraient notamment être envisagés : (1) le soutien de projets à petite échelle à transnationalité réduite et (2) le développement de rencontres avec des créateurs d'un autre pays.

Vers des initiatives de mobilité d'un type nouveau (volontariat culturel ouvert à tous mais aussi aux seniors)

Il pourrait être envisagé de proposer au titre des actions conjointes un programme de mobilité intitulé « volontariat culturel » avec une composante forte au niveau des « seniors », sans pour autant oublier les adultes aussi. Ce « volontariat culturel » pourrait s'articuler autour de trois axes: (1) démocratiser l'accès à la culture en mettant l'accent sur des publics défavorisés pour des raisons sociales (personnes handicapées, immigrés, détenus dans les prisons) et géographiques (les habitants du milieu rural, en particulier ceux qui sont assez éloignés des infrastructures culturelles urbaines), (2) susciter une sorte de « citoyenneté culturelle », en permettant à des populations diverses d'approprier leur patrimoine (au sens large, le patrimoine historique et culturel, mais également les manifestations populaires) et de s'engager dans des activités de sensibilisation, promotion et protection de celui-ci, (3) rendre l'éducation attrayante en ayant recours à la culture, notamment la culture populaire, orale et musicale. En tout état de cause, à la lumière des analyses menées au niveau des quelques 350 dispositifs et initiatives identifiées, nul doute qu'un **réel programme de mobilité « seniors » axé sur l'interaction entre culture, d'une part, et éducation et formation, d'autre part,** pourrait être de nature à soutenir un grand nombre d'initiatives locales, d'apporter une réelle valeur ajoutée européenne et de permettre une approche intergénérationnelle et interculturelle souvent absente dans les projets identifiés. Les seniors et l'éducation intergénérationnelle devraient constituer un public et une thématique transversale : afin d'accorder aux seniors la considération qu'ils méritent, il faudrait pouvoir financer, dans tous les axes, des projets qui s'adressent à eux ou qui comptent sur eux dans la réalisation. Ce devrait être une priorité transversale au niveau de l'ensemble des actions conjointes.

Les partenariats de toujours : projets pilotes

Quel que soit le mode de gestion susceptible d'être adopté par la Commission (centralisé, décentralisé, mixte), les futures actions conjointes pourraient comporter en leur sein une ligne d'actions permettant de soutenir le développement de projets pilotes traditionnels. Les projets envisagés ne devraient pas être une addition d'initiatives locales mais être le résultat d'un effort global pour aboutir à des produits et des résultats communs. Ces projets pilotes pourraient comprendre une variété d'actions qui s'inscriraient ou non dans les thématiques présentées ci-avant. Il conviendrait de définir un certain nombre de critères précis dans le cadre des appels à propositions qui seraient lancés. A titre d'exemple, pourraient être soutenus des projets de formation pour les enseignants et les formateurs qui établissent des passerelles avec la culture (pas seulement en tant que thème, mais également en tant que partenariat, méthodes de travail...). Pourraient être envisagés des projets de citoyenneté ou d'insertion socio-professionnelle qui mettent à contribution des organisations éducatives, les politiques de la jeunesse. Enfin, des projets visant au perfectionnement professionnel des artistes, à la professionnalisation d'artistes amateurs ou au recyclage professionnel de certains artistes une fois que leur carrière s'achève (exemple : les danseurs) pourraient rentrer dans ce cadre.

La nécessité de soutenir la création de réseaux actifs et performants

Si les futures priorités communautaires visent clairement le développement et le renforcement de la « coopération éducative – culturelle », il semble alors impératif de soutenir l'émergence de réseaux européens dans ce domaine particulier. Les réseaux sont un moyen pour impulser des politiques et d'institutionnaliser des collaborations au niveau européen, en incitant les institutions culturelles à faire de l'éducation, les institutions éducatives à faire de la culture. Ces réseaux mériteraient d'être développés dans plusieurs dimensions : (1)

une dimension de recherche : faire l'état de la question de l'interaction entre culture et éducation dans leurs domaines thématiques (recherche sociologique et pédagogique, dispositions légales et politiques, définitions en cours dans les différents pays, analyse de l'existant et des besoins, compilation de bonnes pratiques...), (2) **une dimension politique** : sensibiliser les opérateurs et les décideurs aux besoins du secteur choisi , (3) **une dimension de diffusion** : diffuser de bonnes pratiques nationales ou européennes, mettre les résultats de la recherche à la disposition des opérateurs, organiser des rencontres et des activités de formation, (4) **une dimension animation** : créer des synergies entre les projets qui ont été financés dans leurs domaines thématiques (exemple : garder le contact avec les projets qui ont été financés dans le domaine de l'éducation dans les prisons, organiser une rencontre annuelle, mettre ces projets en réseau), (5) **une dimension financement** : dans le cadre de directives « cadre » définies par la Commission, ces réseaux pourraient intervenir et apporter leur soutien au niveau de la gestion des actions de petite échelle. De tels réseaux ne pourront être performants et répondre aux attentes qu'à partir du moment où le secteur concerné est structuré et qu'il existe des opérateurs suffisamment organisés, disposant des infrastructures nécessaires pour assumer la direction d'un réseau et mettre en œuvre ces quatre dimensions (recherche, politique, divulgation et animation). Le rôle qui est attendu de la part des réseaux devrait être décrit avec précision afin d'éviter de financer les activités habituelles des fondations ou autres réseaux existants. Des organisations solides devraient assurer la coordination et il faudrait également veiller à ce que les partenariats des réseaux soient mixtes (culture, éducation...). Dans une Europe à 25, il conviendra d'exiger des partenariats qu'ils aient une couverture géographique importante (exemple : un minimum de dix pays). Enfin, il serait opportun de définir un cahier des charges clair des activités à développer au sein de ces réseaux et des domaines thématiques dans lesquels de tels réseaux pourraient voir le jour.

La nécessité d'accorder une importance particulière à des actions de valorisation

Si les futures actions conjointes devaient connaître un développement important dans le cadre des prochains programmes communautaires, il appartiendra alors à la Commission (et plus particulièrement à la DGEAC) de mettre en place une réelle politique de diffusion, d'animation et de valorisation des résultats des projets. Dans ce contexte, il conviendra d'attacher une importance toute particulière aux différents éléments suivants : (1) la nécessité de mettre en place et de partager un système de gestion de l'information performant, (2) la nécessité de s'appuyer encore plus sur les relais nationaux, (3) l'émergence de relais territoriaux permettant de relayer les opportunités offertes par les réalisations des programmes communautaires (en l'occurrence les actions conjointes) auprès d'opérateurs potentiellement intéressés, (4) la possibilité de soutenir des projets spécifiques de valorisation.

La mise en place d'une politique de valorisation implique qu'en matière de politique de sélection, on ne puisse plus accepter aucun projet sans que les promoteurs aient démontré au préalable ce **qu'ils apportent de plus par rapport à ce qui a déjà été financé, par rapport à ce qui existe déjà au niveau communautaire dans le domaine concerné**. Cela impose donc **une politique d'information beaucoup plus ambitieuse** que celle existante actuellement (même si des efforts indéniables sont à noter dans ce domaine depuis maintenant quelques années). En effet, cela impose de disposer **d'un portail d'accès unique à l'ensemble des réalisations communautaires** dans l'ensemble des domaines en matière d'éducation et de formation notamment, que cela concerne un accès thématique, un accès sectoriel, voire d'autres types de clés de recherche.

Conclusion

Ces propositions ne peuvent assurer une couverture totale d'un certain nombre de domaines. Néanmoins, il resterait possible, dans le cadre des priorités thématiques proposées, d'accorder une attention toute particulière à des projets pouvant traiter de problématiques particulières comme notamment, le développement d'interactions plus importantes entre culture et jeunesse ou le secteur de l'éducation non formelle ou informelle, l'apport des autres cultures apportées par les immigrés en Europe, la formation des enseignants lors de leur formation initiale (ou continue) pour promouvoir la coopération éducation et culture comme un levier pour augmenter les chances de certains de ces jeunes dans l'éducation, l'accès à la culture et à l'éducation pour les plus démunis et les plus désavantagés, le lien entre sport et culture, le lien entre culture / éducation et l'esprit d'entreprise, le lien entre culture – éducation et l'enseignement professionnel avec entre autres les apprentis.

Quelles que soient les décisions finales qui seront prises par la Commission, il importera de bien prendre en compte la vision politique et la portée des actions qui seront mises en place. Il semble indispensable de pouvoir **intégrer les dynamiques des projets à des priorités politiques**.

Dans ce contexte, il conviendra de renforcer encore plus le cadre politique dans lequel ces synergies pourront se développer. L'arrivée de l'année 2008 comme l'année européenne du dialogue interculturel représente un formidable atout pour permettre le développement de ces dernières qui répondront à une attente certaine des opérateurs actifs dans ce domaine.

Fait à Nancy le 24 mai 2006
Au nom de l'équipe d'experts du Pôle Universitaire Européen de Lorraine

Marc Durando

Executive Summary

The Education and Culture General-Directorate of the European Commission published an invitation to tender n° DGEAC/59/03 concerning the performance of a study to produce an inventory of best practices linking culture with education in the Member States, candidate countries and the EEA countries. The Pôle Universitaire Européen de Lorraine was awarded the public service contract.

Purpose of the Study

The purpose of the study was to paint an overall picture of both national and European actions that link formal, non-formal and informal education, vocational training and young people with culture in its various forms of expression (visual arts, music, performing arts, books, reading, cultural heritage). More precisely, and in order to achieve this goal, major players and networks that currently work towards reinforcing the synergies “culture and education, vocational training and young people” had to be identified, as well as examples of recognised good practices in order to develop them and propose a series of recommendations to the Commission concerning possible future joint actions or other actions aiming at the development of synergies.

Method

The geographical scope of the study included projects undertaken in the 25 EU Member States, as well as two candidate countries – Bulgaria and Romania – and EEA Member States. Given the breadth of the study as well as the great variety of methods with which national administrations manage cultural and educational affairs, a distinction had to be made. Therefore the analysis of the interconnection between education, vocational training and young people on the one hand, and culture on the other, was first framed by a distinction made between the terms ‘programme’ and ‘initiative’.

The term “programme” refers to any agreement, development plan, or multi-annual scheme which conditions the activity of organisms in charge of concretely implementing educational, cultural or artistic projects. In the same manner that a ‘framework programme’ sets out general parameters for targeted activities, thus imposing quantitative and/or qualitative requirements, so does the study’s ‘programme’. The term “**initiative**” refers to any action, project or operation of short duration (a few weeks, one year, two or three years), sometimes undertaken within a very limited geographical scope and which, in all cases, benefits directly to the target audience. These two “situations” are evidently not mutually exclusive: the programme may generate a great many initiatives and, conversely, an interesting initiative that is relatively successful in the playing field may be appropriated by public authorities and transformed into a programme.

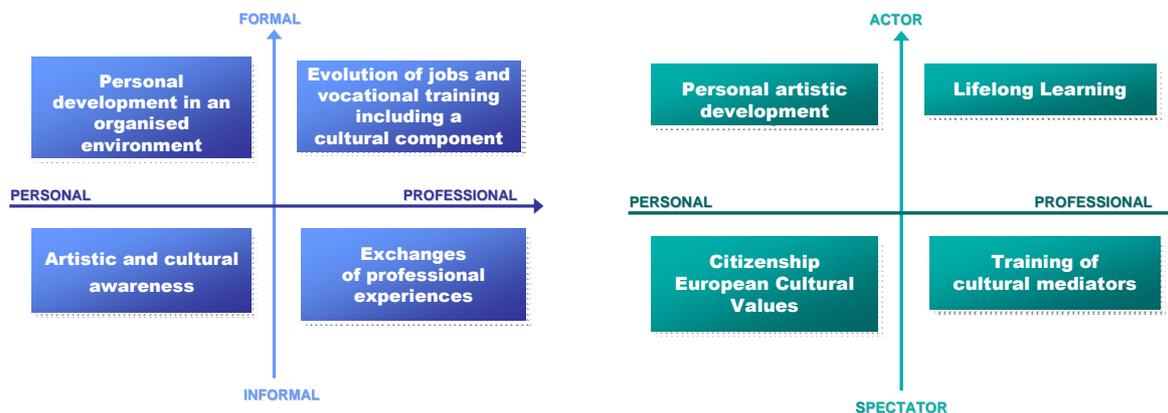
The second methodological framework used by the contracting party in order to describe identified projects was a grid of analysis. Thus, eight key descriptors were set out : (1) the specificity of the interconnection with regards to the target audience, (2) a typology of the interconnection’s themes as well as of the projects, (3) the projects’ target audience, (4) a sector-based typology of projects, (5) the intended effects of the projects on final beneficiaries, (6) the particularities of the projects, (7) the projects’ main activities and (8) numeric data related to the projects.

A temporal framework was also defined. Chronologically it implied: (1) the elaboration of a grid of analysis, (2) the identification of operators and projects at both the European and national levels implying the solicitation of institutional players as well as ground level operators working in the fields of the study, (3) the analysis of the projects inventoried, (4) the comparative analysis of practices identified, (5) the drafting of a series of recommendations concerning possible future joint actions and (6) the validation of the results of the study by the national Cultural Contact Points, on the one hand, and players with extensive knowledge of the field, i.e. **the big European networks working in the fields of culture and education as well as both national and European foundations.**

Comparative analysis

More than 350 initiatives ⁽²⁾ and programmes were identified and relatively thoroughly analysed with regards to the eight key descriptors. Generally, the analysis of the projects inventoried required a multidimensional approach in order to describe them with regards to (1) the theme to which the programme or the initiative belongs (citizenship and interculturalism, professional motivation, new vocations, entrepreneurship, development of activities, social and territorial cohesion, cultural awareness, time management work versus recreational), (2) the target audience whether it be in relation to the age of a project’s potential beneficiaries, their educational situation or their professional situation, (3) the project’s domain among the following: heritage (historical monuments, archives, archaeology, ...), architecture, books, reading and writing, performing arts (dance, theatre, music, arts of the circus, marionettes, ..), visual arts (design, photography, sculpture, ...), art, popular traditions and local history, cinematography, video, audiovisual, scientific and technical culture, (4) the particularities of the programme or initiative such as the promotion of equal opportunity between men and women, cultural or ethnic minorities, disabled people, linguistic minorities, rural development, urban and suburban development, geographical and professional mobility. The analysis of the different projects inventoried allowed the contracting party to draw up an interesting classification. Projects may fall into one or all of the categories of the typology presented below:

² The actions identified covered, for most of them, the period 1998 to 2005.



Generally speaking, the study revealed the existence of a wide variety of projects at all levels - national, regional, local and European. There are innumerable projects, whether big or small, at all levels dealing, for instance, with issues concerning cultural heritage. There are also a great many projects dealing with specific cultural activities such as the arts, painting, theatre, opera, music, film, books, poetry (reading and writing).

Several educational projects reflect the will to instrumentalise culture as a means of addressing contemporary social issues (environment, active citizenship, violence at school, drug problems, social problems) or issues more specifically related to education. The projects emphasize the use of culture, in all shapes and forms, as a means to promote education and to kindle the desire to learn whether it be in a formal, non-formal or informal setting. The will to reinforce interaction between culture and formal education tends to occult the exploration of other types of interaction such as culture and young people or informal, non-formal education. On the other hand, very few projects emphasize the contribution of foreign cultures to cultural and educational policies implemented in any given country. In the same way, few projects deal with the question of professionalization of the occupation of 'cultural mediator' or with the question of initial and/or continuing education of teachers - the promotion of synergies between the fields of education and culture being a means of ensuring that pupils and students are given equal opportunities within the educational system. It is also important to underscore the fact that few of the projects inventoried approach the issue of cultural and educational democratization from the angle of economically disadvantaged populations. Nor do very many projects address questions related to emerging occupations in the field of culture and education, the interconnections between sports and culture, between culture-education and entrepreneurship, between culture-education and interest in the sciences, or, last but not least, the link between culture-education and vocational training, and in particular apprenticeships.

The importance of the concept of 'joint actions'

Ever since the disappearance of the CONNECT initiative, the operators of experimental and innovative projects interconnecting culture, on the one hand, and education, vocational training or young people, on the other, have been unable to find financial support. Neither CONNECT, nor its successor (i.e. Socrates, Leonardo and Youth 'joint actions'), was able to forge strong cooperation in the fields of culture, education, vocational training and youth within the framework of European programmes. Although CONNECT had great potential to innovate public action, and despite the valorisation activities undertaken, the lack of monitoring did not enable to promote the quality of selected projects. The CONNECT projects were more or less left along the wayside and could not find financial support within the framework of traditional European programmes once the initiative came to an end. In much the same way, by failing to take into account the culture component seriously, the joint actions also had difficulty promoting new partnerships.

The study shows that, today, art and culture are considered to be an integral part of education rather than simply activities developed in parallel. Perhaps it is time that this approach, verified in a great many of the countries studied, be reflected in the next generation of Community education, vocational training, culture and youth programmes: what a fantastic opportunity to legitimate and develop synergies in these fields.

Recommendations and proposals

Whatever steps the Commission finally takes with regards to joint actions, it is important that it takes into account the larger political context and the scope of the actions undertaken. It is **essential that the approach outlined above be included in the definition of political priorities**. To what, it would be advisable to reinforce the political framework in which future joint actions fit. **2008 which has been declared European Year of Intercultural Dialogue would be a wonderful opportunity** to develop new innovative joint actions in answer to heightened expectations of various operators.

It was difficult, if not impossible, to draw up linear, one-dimensional recommendations with regards to the content of future joint actions. Only a crossed approach – theme / type of project - could meet the need to create a multidimensional framework for the Contracting party's proposals upon which the Commission may, if it so desires, rely when defining future joint actions. The recommendations focus on 5 big themes and propose 5 types of actions.

Theme

Theme 1: Making school more appealing

In a number of projects identified in the study, culture was used as a means of renovating an educational project simply by introducing new content, new approaches and activities, which made students more active and curious and kindled their desire to learn. It is not only school that must be made more appealing, but education as a whole (ongoing education and vocational training included). The conventional academic approach to education is often too intellectual and does not always suit the needs of all students: culture allows for the development of an alternative approach, more emotional, more sensitive, more concrete which may help reconcile certain students with the educational system. A drawing, an image, a monument, a sculpture, a musical composition doesn't need to be 'translated' but conveys a universal message that is independent of language but at the same time a testimony to a given culture. Culture is by nature multidisciplinary: artists, authors live at a certain era (history) in a certain place (geography), in specific societies. Architecture can lead to mathematics and geometry. Should such a theme be chosen for future joint actions, it would allow for the emergence of 'micro projects', i.e. very target specific, limited projects (example: history education through museums, operas, ...) but also of network projects based on the exchange of experiences and best practices, or of mobility projects (example: between teachers and/or educators).

Theme 2: Vocational training for cultural mediators and players

A number of projects (local, regional, European) seeking to revitalize certain neighbourhoods, to make young people aware of their responsibilities as well as develop their skills, to encourage certain groups to undertake new educational journeys, to stimulate disabled people, look to theatre, to dance, to music, ... In such a context, would it not be possible to conceive of projects aimed at professionalizing and perfecting the occupation of 'cultural mediator'? Projects would be mixed (education, vocational training, youth) with different types of training in the arts (formal, non formal, informal). This sort of project necessitates cooperation among educators coming from different disciplines (youth counsellors, educators working with disadvantaged groups, and artists). Other sub-themes might be considered such as the contribution of cultural mediators to the problematic of social inclusion. Culture belongs to all and not only to certain groups. **The issue of civic integration via culture might be dealt with in relation to such a theme.**

Theme 3: Transmission of know-how, intergenerational and intercultural vocational training

Vocational training is the perfect setting for intergenerational and intercultural projects. The projects in question are alternating vocational training programmes or else pilot projects in which trainees acquire a trade (in the field of heritage preservation and restoration, for the most part) and at the same time the fundamental and social skills required to set up their own undertakings at the end of the training. This sort of project targets mainly young dropouts as well as people who have not been able to make their way into the job market. In this particular context senior citizens might play an important role as mentors and trainers in projects aimed at handing down construction techniques that might otherwise disappear, craft trades, ancient bookbinding techniques. For both groups, the projects might be beneficial as senior citizens pass on to a younger generation their "secrets" (a trade, the pursuit of excellence). The term "intergenerational" implies a 'two-way' street. It would therefore be necessary to find a way in which to give young beneficiaries more than the role of apprentices. In this context, the opportunity to combine such means of intervention as mobility programmes (for seniors, and young people) with target specific pilot projects might be considered to be the most appropriate.

Theme 4: Culture et science

Among the programmes and initiatives that were inventoried during the study, this theme was relatively under-represented. Nevertheless, everywhere in Europe, student numbers are down and dropping in the fields of science. A number of national and international reports, relayed by the media, have tried to explain this phenomenon by examining ideological causes (namely mistrust of the concept of progress) or by underscoring an increasingly anti-scientific attitude pervasive in European schools. Although these explanations seem plausible in light of public mistrust of recent scientific developments (GMO, cloning, etc, do indeed raise vast ethical questions) the fact that acquiring an education in the sciences can be very demanding of students is a factor that should not be neglected. Only comprehensive measures can help to significantly improve this situation and, within this context, a specific action "Culture and Science" might be an interesting theme to develop in the framework of future joint actions. **A new, alternative approach to science, through culture, might bring to bear new vocational callings as well as eventually improve the image of science in public opinion.**

Theme 5: Promotion of artistic professions and cultural professions

After analysis, it was revealed that a great number of projects focussed on the evolution of professions and training that include a cultural component. Although the study is not exhaustive with regards to the number of professions and trades belonging to the cultural sector, it is possible to conclude that, for the most part, they go largely unnoticed. As a result the cultural sector is deprived of a great number of potential employees. The combination of culture with a trades approach, whether it be the promotion of new trades or the development of specific vocational training courses, could only contribute towards fostering new career perspectives, new vocations as well as valorise artistic professions and those related to culture in general. **There is no doubt that such a theme could be included within the**

framework of future joint actions, especially given the fact that the concept of skills 'mixture' has already found a home in artistic professions.

Recommended project types :

On the basis of the programmes and initiatives analysed during the study, five types of projects might be included within the framework of future joint actions:

The need to support small projects (local initiatives or micro projects) – an alternative approach to transnationalism?

Supporting 'small' projects may help to create more cooperation between educational centres and cultural institutions, or even individual creators, as well as cooperation between cultural organisations and educational facilities (example: university for senior citizens, continuing education, schools, youth associations). In light of the national and regional projects analysed, there is a risk that financial support be deployed to fund pre-existent activities. Therefore it would be advisable that Community support be carefully circumscribed by establishing a certain number of guidelines, notably, (1) the creation of a transnational network for local initiatives and/or (2) the exchange of best practices between similar or complementary local initiatives. Should support of very small projects be considered, **it would be advisable to create a two-level model (cf EQUAL projects) in which only "micro financial" support is given to the actual development of the initiative and the rest of the funding deployed to support the exchange and capitalisation of projects of other countries.** These projects should encompass all educational sectors, without exception (non formal education and vocational training included). It should be possible to include in calls for tender the transfer of successful initiatives to other countries, sectors or target groups. The types of projects that could be funded might be: (1) small projects in which the transnational component is limited and (2) meetings and exchanges with foreign creators.

Towards new mobility initiatives (cultural volunteer work, open to all, but in particular to senior citizens)

Within the framework of joint actions, it would be interesting to create a special mobility programme called "cultural volunteer work" with special emphasis on including senior citizens, but all the while leaving the programme open to other adults. This "cultural volunteer work" could be centred around three themes: (1) making culture accessible, in particular for socially disadvantaged groups (disabled persons, immigrants, prisoners) as well as geographically disadvantaged groups (rural inhabitants, in particular those living very far away from urban cultural infrastructures), (2) nurturing "cultural citizenship" by allowing different populations to 'reclaim' their heritage (historical and cultural heritage but also popular demonstrations) and by encouraging them to heighten public awareness, promote and preserve this heritage, (3) making education more appealing through culture, especially popular culture (oral and musical). In any case, in light of the analysis of over 350 programmes and initiatives, there is no doubt that a mobility programme for senior citizens centred on the interaction between culture, on the one hand, and education and vocational training, on the other, would help support a great many local initiatives, give European added-value, and include an intergenerational and intercultural approach underrepresented in the projects analysed. Senior citizens and intergenerational education should be regarded as a specific target group and a transversal theme: in order to pay homage to senior citizens, financial support of projects falling into any one of these three themes should include projects that specifically target them or require their participation. This should be a transversal priority for all joint actions.

Everlasting partnerships: pilot projects

Whatever manner (centralised, decentralised, mixed) in which the Commission will decide to manage projects, the future joint actions could include the development of a line of traditional pilot projects. These projects should not simply represent the sum of a series of local initiatives but rather should be the fruit of a global effort to generate common products and results. These pilot projects could focus on a variety of actions that fall – or not – within the scope of the themes presented above. A certain number of precise criteria should be defined within the framework of subsequent calls to tender. For example, special training projects for teachers and educators that build bridges with culture (not only culture as a theme, but also culture as partnership, working method ...) could be undertaken. Or else projects related to citizenship or socio-professional insertion that require contributions from educational organisations, political institutions, youth ... could be developed. Last, but not least, projects aimed at perfecting artistic training, the professionalization of amateur performers or the professional 'recycling' of certain groups of artists once their career has ended (example: dancers) might be included in this category.

The need to support the creation of active and strong networks

If future Community priorities clearly include the development and reinforcement of « educational – cultural cooperation » then it is imperative to support the emergence of European networks in this field. Networks are a means to spur policy initiatives and to institutionalise collaboration at the European level, in order to incite cultural institutions to 'educate', and educational institutions to 'cultivate'. These networks should take on several dimensions: (1) a research dimension: the question of interaction between culture and education should be one of its themes (educational and sociological research, legal provisions, public policies, current concepts and definitions in different countries, analysis of what exists already and of future needs, inventory of best practices, ...); (2) a political dimension: raising awareness among operators in the field and decision-makers about the needs of a given sector; (3) a dissemination dimension: dissemination of national best practices, providing operators in the field with research findings, organisation of forums and

training activities; (4) an animation dimension: to create synergies between projects on specific themes that have been financed (example: keeping contact with projects financed in the field of education in prisons through the organisation of an annual meeting and by creating a network of similar projects); (5) a financial dimension: within the scope of 'framework directives' defined by the Commission, these networks could intervene and support management of small scale actions. These networks will only be useful in answering to heightened expectations if the sectors concerned are structured and if operators are sufficiently organised, with the fully developed infrastructure necessary to take charge of the network as well as the implementation of the four dimensions described above (research, policy, dissemination and animation). The role that these networks should play must be clearly described in order to avoid financing activities already undertaken by European foundations and other networks. The organisations must have solid foundations in order to ensure successful coordination and it is important that network partnerships be mixed (culture, education...). It is also important that given the fact that the EU now counts 25 Member States, that the geographical scope of the partnerships be extended (example: a minimum of 10 States should be covered). Last but not least, it would be advisable that a 'schedule of conditions' be defined for the activities to be developed by these networks as well as their themes.

On the importance of valorisation

Should the future joint actions be increasingly developed within the framework of the next Community programmes, it is essential that the Commission (and in particular, the DGEAC) develop in parallel a policy of dissemination, animation and valorisation of project results. In this context, it is important that the following elements be respected: (1) the need to establish and share a sound system for managing information, (2) the necessity of increasing involvement of national relays, (3) the emergence of territorial relays capable of relaying information concerning opportunities afforded by the implementation of Community programmes (in this case, joint actions) to potentially interested operators, (4) to give the possibility to support specific projects of valorisation.

The implementation of a valorisation policy implies that, in relation to selection policy, no project should be accepted unless its promoters have first shown what more they have to offer with regards to what has already been financially supported, and what already exists at the Community level in the concerned sector. This in turn implies a much more ambitious information policy than that which exists at present (and even though there have been considerable efforts made in this field over the past few years). Indeed, it would seem very useful to create a single gateway with links to Community undertakings in all the fields of education and vocational training and which is organised along the lines of theme, sector and any other research keys.

Conclusion

These proposals do not pretend to cover the total field of a certain number of domains. Nevertheless, within the framework of the proposed set of themes, it is always possible to focus in particular on projects dealing with specific problematics such as the development of greater interaction between culture and youth or the non-formal, informal educational sectors, the contribution of foreign cultures to cultural and educational policies implemented by EU Member States, initial (or continuing) education of teachers in order to promote cooperation between education and culture as a means of ensuring equal opportunities for young people in the educational system, making culture accessible to the most disadvantaged and poorest groups, forging a link between sports and culture, between culture / education and entrepreneurship, between culture – education and vocational training, and in particular apprenticeships.

Whatever steps the Commission finally takes with regards to joint actions, it is important that it takes into account the larger political context and the scope of the actions undertaken. It is **essential that the approach outlined above be included in the definition of political priorities.**

In this context it is essential that the political framework in which future synergies fit be reinforced. 2008, which has been declared European Year of Intercultural Dialogue, would be a wonderful opportunity to develop them in answer to heightened expectations of various operators.

Nancy, May 24, 2006

On behalf of the Pôle Universitaire Européen de Lorraine's team of experts,

Marc Durando